

# GALFINGUE

**ECHO N° 27  
Juillet 2018**



*Notre village :  
Un environnement privilégié à la belle saison*

**Bulletin d'information communal**

# LE MOT DU MAIRE

Chers Galfinguoises et Galfinguois,

Comment ne pas démarrer ces quelques lignes sans évoquer la formidable épopée de nos Bleus à la coupe du monde ! Il faut bien reconnaître que seul le football crée cette magie de rassemblement populaire dans la joie et l'allégresse autour d'une communion et d'une fraternisation nationale.

Quelle fierté de revoir le Bleu, le Blanc et le Rouge revigorés et resurgir dans les rues et les balcons de nos villes et villages. Merci à nos joueurs de nous avoir fait vibrer et nous avoir rapporté ce titre de Champion du monde.

Nous nous employons à utiliser le bulletin municipal comme relais d'information du contexte réglementaire et financier de plus en plus oppressant imposé par l'Etat, de vous indiquer nos choix, nos projets et nos décisions que nous mettons en œuvre pour améliorer votre cadre de vie, l'embellir et vous procurer un niveau de services exigeant.

Tel est le cas avec la décision prise de créer « l'école intercommunale de Heimsbrunn-Galfingue » dès la rentrée, avec une offre de périscolaire de qualité, mais aussi d'organiser une collecte des déchets en tri sélectif en porte à porte pour le bien de l'environnement, de créer un espace aménagé de décharge verte, de vous permettre d'accéder par notre site internet à des services en ligne à l'échelle de l'agglomération ou, de réaliser une aire de jeu de loisirs pour nos jeunes et plus petits.

Ces différents dossiers sont développés au fil des pages de cet édito que vous prendrez plaisir, je l'espère à parcourir....

Je me dois aujourd'hui de vous avertir sur des dérives récurrentes d'actes d'incivilité et de vandalisme qui commencent à jalonner notre quotidien.

Il est déjà bien triste de constater que des adultes ne sont pas exemplaires dans leur comportement lorsque nos agents communaux doivent ramasser des sacs d'ordures et de gazon près de la zone d'apport volontaire où demeurent les containers à verre, sans reparler ici de la décharge verte et autres nuisances...

Quelques jeunes prennent régulièrement pour terrain de camping sauvage avec actes de vandalisme sur mobilier urbain, la future aire de loisirs sportifs rue de Hochstatt.

Notre conseil municipal a longtemps débattu sur la pertinence de ce lieu privilégié en considération de ce risque, mais au final a décidé de ne pas priver une majorité de jeunes et la population de cet espace de détente familial au détriment de quelques individus peu scrupuleux!

Ainsi ce site sera équipé à terme d'une vidéo surveillance....(et oui même à Galfingue !)

C'est parce que l'espace public, est votre espace commun que la municipalité essaie de l'embellir progressivement, qu'il ne saurait être toléré une dégradation régulière du mobilier urbain.

J'appelle à la bienveillance et au sens responsable de chacun pour faire cesser ces agissements et ne pas rester impassible devant ces dégradations lorsque vous constatez des anomalies ou regroupements suspects.

Votre attention et votre vigilance en partenariat avec votre Maire et les membres de l'équipe municipale, notre secrétariat, nos agents communaux, les Brigades Vertes et la gendarmerie contribueront par vos signalements à enrayer l'agissement de ces trublions.



La sécurité et la conservation de notre bien commun est un peu l'affaire de tous, la quiétude de notre village doit rester la priorité : ne nous laissons pas submerger par l'indifférence et surtout donnons la réplique, non pas par la répression mais juste par le découragement !

Nous savons que nous pouvons compter sur chacun et chacune d'entre vous car nous partageons ces valeurs communes.

L'été est le temps des vacances et du repos, mais il me semblait utile de lancer une alerte et faire appel à la vigilance citoyenne.

Bien amicalement et bel été à tous,  
Votre maire,  
Christophe BITSCHENE

# INFO DECHARGE VERTE

Cela fait désormais des années que nous nous battons, que nous informons, que nous prenons des arrêtés municipaux, que nous alertons et que nous demandons à notre Brigade verte une vigilance particulière sur le site qui vous permet de déposer vos déchets verts.

Malgré nos efforts d'entretien du lieu, il devient difficile de maîtriser la situation des dépôts sauvages, de matériaux non autorisés à cet endroit. (voir écho N°26 février 2018)

Pour l'essentiel, ces dépôts ne sont probablement pas le fait d'habitants de notre commune et le risque devient grandissant de voir la fermeture définitive d'un endroit apprécié de nous tous.

De plus, les départs de feux et allumages volontaires réguliers malgré l'interdiction, constituent une nuisance par les fumées dégagées et un risque de propagation pour les cultures voisines en plein été.

La solution depuis fort longtemps aurait été mise en œuvre si elle était évidente car l'entretien d'un tel site nécessite des dépenses budgétaires supplémentaires et une organisation que la municipalité ne peut mettre en œuvre.



**Nous sommes cependant aujourd'hui satisfaits de vous annoncer que la commune de Galtingue conservera et pourra pérenniser sa décharge verte pour ses habitants.**

**En effet, en accord avec le SIVOM de la Région Mulhousienne**, la prise en charge d'un déstockage périodique des déchets verts sera réalisée par la Sté Agrivalor.

Dans ces conditions, la commune peut engager une reconfiguration du site que vous pouvez découvrir sur le plan ci-dessous.

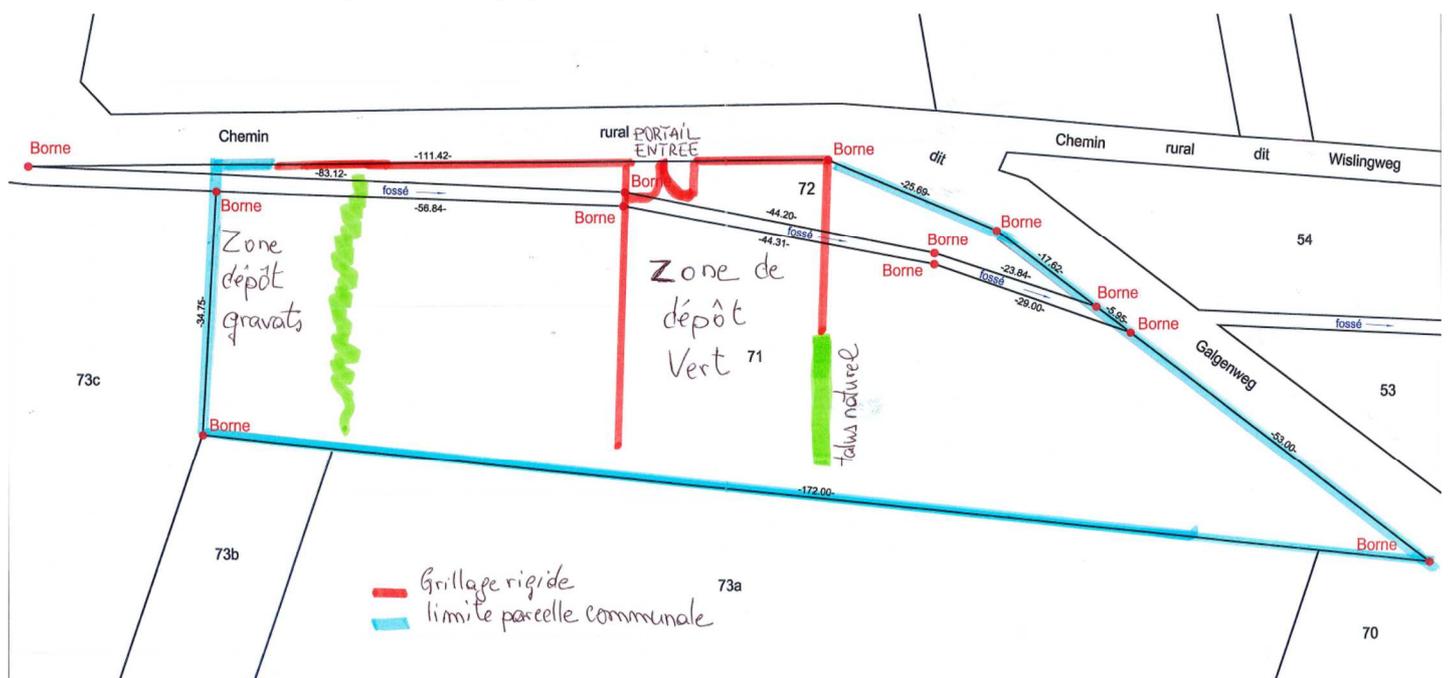
Ainsi, nous allons faire procéder au nivelage global de la totalité de la parcelle en conservant à l'extrême limite ouest la possibilité de déposer de menus gravats à l'exception de chantier de démolition bien entendu !

Un grillage avec un portail viendra fixer le périmètre de la décharge.

**Les lundi, mercredi et samedi de 9h00 à 17h00 sont prévisionnellement fixés comme horaires d'ouverture.**

Les travaux sont programmés pour le courant du mois de septembre et bien que le site ne soit pas officiellement fermé, nous vous recommandons de limiter au maximum vos dépôts en retardant les travaux des tailles après réalisation de l'aménagement.

Soucieux de la conservation de cette décharge pour nos habitants, nous sommes heureux d'avoir pu trouver une solution durable grâce à l'engagement du SIVOM.



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE GALFINGUE  
DE LA SEANCE DU 15 JANVIER 2018**

**1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2017**

**2° CREATION D'UN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL (RPI) AVEC LA COMMUNE DE HEIMSBRUNN**

Le Maire Christophe BITSCHENE rappelle qu'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est une structure pédagogique d'enseignement dont l'existence repose sur un accord par convention entre deux ou plusieurs communes et il retrace la chronologie 2017 concernant ce projet de RPI entre les 2 communes.

Après échanges et débats sur la situation des effectifs scolaires actuels et prévisionnels à Galfingue, et considérant l'intérêt majeur de pérenniser le fonctionnement de l'école « les 3 Tilleuls », les membres du Conseil Municipal se prononcent à l'unanimité pour la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dispersé avec la Commune de HEIMSBRUNN à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

**3° INVESTISSEMENTS AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018**

Dans l'attente du vote du budget 2018 la commune peut, par délibération de son conseil municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

**4° PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POLYVALENTE**

Charte interne « MAPA » Un avis favorable a été rendu par la commission le 27 novembre 2017 pour l'attribution des lots ci-dessous :

1° **Le lot n° 1 « Terrassement – VRD – Espaces Verts »** attribué à l'entreprise PONTIGGIA dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant HT de 41 270,88 € HT (49 525.06 € TTC) ;

2° **Le lot n° 2 « Equipements Aires de jeux »** à l'entreprise PONTIGGIA dont l'offre est économiquement la plus avantageuse pour un montant HT de 39 939.75 € HT (47 927.70€ TTC) ;

3° **le lot optionnel n° 3 « Eclairage Extérieur/Vidéosurveillance »** est déclaré « sans suite » : l'entreprise maintient son offre initiale, jugée trop onéreuse.

**5° DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2018 : MISE EN CONFORMITE D'UN ABRI-BUS**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Arrête le projet de la mise en conformité de l'abribus « rue de Heimsbrunn » ;
- Adopte le plan de financement ;
- Décide de l'inscription des crédits suffisants au Budget primitif 2018 ;
- Sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018.

**6° CONVENTION DE CREATION D'UN SERVICE COMMUN « MANAGEMENT DU RISQUE NUMERIQUE » AVEC MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION (M2A)**

**7° PERSONNEL COMMUNAL : INSTAURATION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL**

**8° CESSIION DU VEHICULE VTU (Véhicule Tout Usage)**

Suite à l'acquisition par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'un Véhicule de Première Intervention (VPI) d'occasion suite à la fusion des CPI de Hochstatt, Froeningen et Zillisheim, l'ancien véhicule a été mis en vente.

La Commune de Pulversheim s'est portée acquéreur du Véhicule Tout Usage (VTU) pour la somme de 8 000 € propriété de la Commune.

A l'unanimité la Conseil Municipal valide cette cession pour le prix de 8 000 € à la Commune de Pulversheim.

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE GALFINGUE  
DE LA SEANCE DU 27 MARS 2018**

**1° APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2018**

**2° EXAMEN ET APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DE GESTION 2017**

Sous la présidence de Mme Françoise HANSER, 1<sup>ère</sup> Adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le **Compte Administratif 2017** qui s'établit comme suit :

**BALANCE GENERALE**

**BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	REALISE en 2017		RESULTATS DE L'EXERCICE 2017	RESULTATS DE CLOTURE 2017
	DEPENSES	RECETTES		
Fonctionnement	433 838.00	521 367.41	87 529.41	87 529.41
Investissement	168 621.72	307 245.19	138 623.47	64 322.87
Total	602 459.72	828 612.60	226 152.88	151 852.28

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2017, et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 87 529.41 € en compte de réserve des recettes de la section d'investissement du budget primitif 2018.

M. le Maire tient également à remercier Mme Hanser pour le travail accompli toute l'année, tant au niveau des suivis des chantiers que pour tout le suivi financier réalisé au quotidien.

**3° BUDGET PRIMITIF 2018** : présenté par M. Christophe BITSCHENE, Maire

**3.1.** Le budget de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 457 650 € pour la section fonctionnement et à 335 123 € pour la section investissement.

**3.2. FIXATION DU TAUX DES TROIS TAXES COMMUNALES**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition 2018 et valide à l'unanimité les taux suivants :

. Taxe d'habitation	10.21 %
. Taxe foncière bâti	11.82 %
. Taxe foncière non bâti	57.26 %.

**3.3. SUBVENTIONS COMMUNALES**

Les subventions communales sont votées pour 3 000 €.

**4° ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE 2018/2019**

Vu l'avis favorable du Conseil d'Ecole de l'Ecole des Tilleuls du 16 février 2018 pour le retour à la semaine des 4 jours pour la rentrée 2018, le Conseil Municipal valide la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours de la façon suivante :

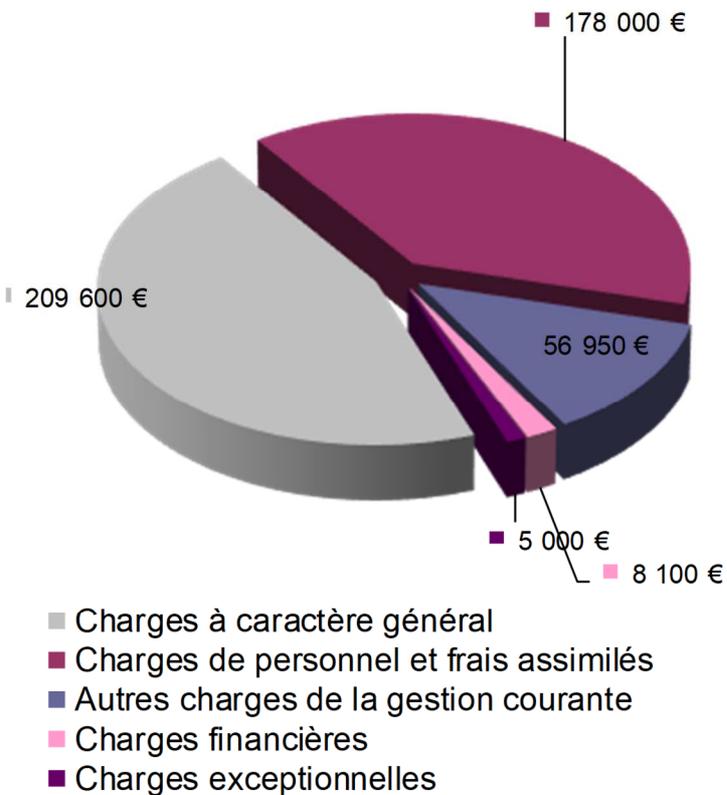
**Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8 H 00 à 11 H 30 et 13 H 30 à 16 H.**

**5° MUTUALISATION : CONVENTION CADRE DE PRET DE MATERIEL (M2A – COMMUNES)**

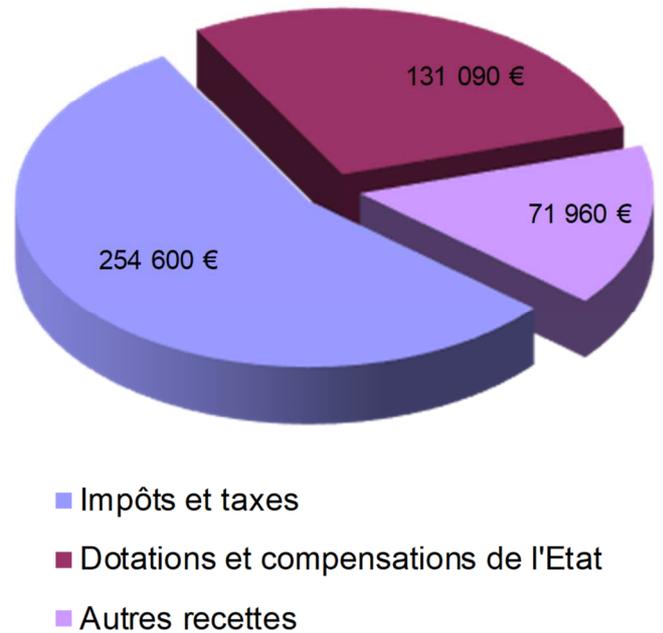
Dans le cadre des réflexions menées au sein de l'atelier projet « mutualisation et coopération », les communes de l'agglomération ont exprimé le besoin d'organiser le prêt de matériel avec m2A et entre elles afin de favoriser les économies d'échelle. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention cadre de prêt de matériel entre m2A et les communes membres.

# BUDGET 2018

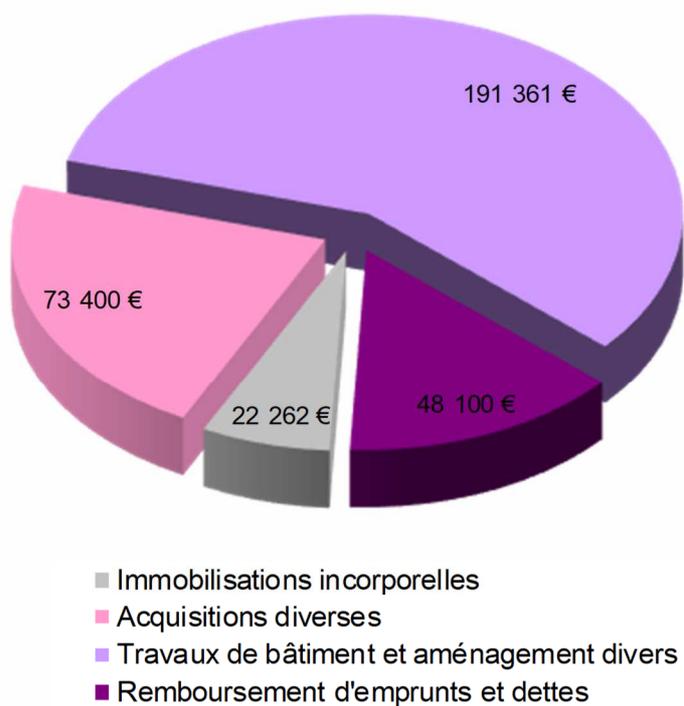
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT pour un montant total de 457 650 €



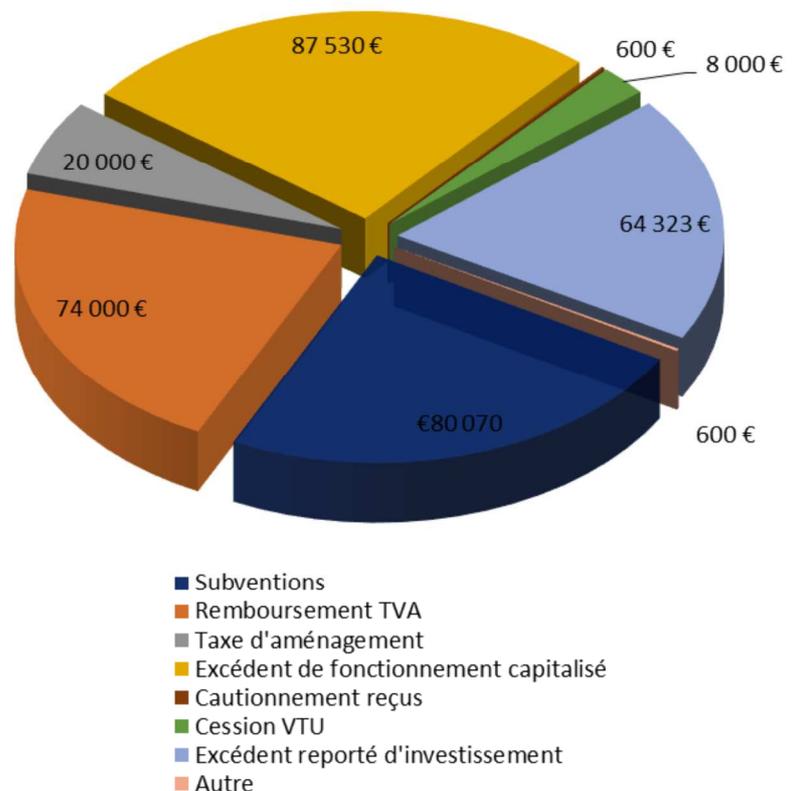
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT pour un montant total de 457 650 €



## DEPENSES D'INVESTISSEMENT pour un montant total de 335 123 €



## RECETTES D'INVESTISSEMENT pour un montant total de 335 123 €



## REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Les deux communes de Heimsbrunn et Galfingue ont validé lors de leur dernier Conseil Municipal respectif, la fusion administrative des deux écoles dans le cadre d'un RPI déconcentré mis en place dès la rentrée scolaire.

Cette fusion permettra en effet, d'assurer une stabilité dans la fonction de direction unique et, ainsi une réelle cohérence dans le parcours scolaire des enfants avec un parcours pédagogique unique. L'objectif est avant tout la pérennisation des classes dans les deux écoles en équilibrant les effectifs scolaires des deux villages.

Des informations complémentaires ont été données lors de la réunion publique commune du 23 mai 2018 et toutes les questions ont été prises en compte. Il faudra sans doute un temps de « rodage » avec une certaine indulgence des différentes parties pour la prochaine année scolaire.

### Voici les principaux éléments de cette nouvelle organisation :

HEURES DE CLASSE	Matin	Après-midi
GALFINGUE	8 H 00 - 11 h 30	13 h 30 - 16 h 00
HEIMSRUNN	8 h 15 - 11 h 45	13 h 45 - 16 h 15



ACCUEIL ENSEIGNANT	Matin	Après-midi
GALFINGUE	7 h 50	13 h 20
HEIMSRUNN	8 h 05	13 h 35



HORAIRES DE BUS			
MATIN			
HEIMSRUNN	GALFINGUE	HEIMSRUNN	GALFINGUE
Dép 7h45	A 8H00 D 8H05	A 8H15	
	D 11H35	A 11H45 D 11H50	A 12H00
APRES MIDI			
HEIMSRUNN	GALFINGUE	HEIMSRUNN	GALFINGUE
Dép 13H15	A 13h30 D 13H35	A 13h45	
	D 16H05	A 16H15 D 16H20	A 16H30

A = Arrivée      D = Départ

**NAISSANCES :**

- **18.01.2018 : Judith WERMELINGER**  
Fille de Pauline LAMBERT et de Samuel WERMELINGER
- **30.03.2018 : Rose CHEVALIER**  
Fille de Sandra BROEGLIN et de Mathieu CHEVALIER
- **22.05.2018 : Clémence AILLOT**  
Fille de Jessica OYQUIN et de Michaël AILLOT

**MARIAGE :**

- **30.06.2018 : SCHMADEL Sylvie**  
Et SEMELIN Pascal
- **07.07.2018 : DA SILVA Aurélie**  
Et PRADUROUX Eric
- **27.07.2018 : LEVY Sandrine**  
Et CASSAGHI Christophe

**DECES :**

- 03.03.2018 : Jeanne KNECHT née JELGER à l'âge de 96 ans
- 21.03.2018 : Laurent TKOCZ à l'âge de 53 ans
- 28.04.2018 : Francis SCHNEIDER à l'âge de 57 ans
- 15.05.2018 : Germaine VOGT née RIES à l'âge de 89 ans
- 22.05.2018 : Marguerite MENGIS née FRANTZ à l'âge de 98 ans

**AUTORISATION D'URBANISME ACCORDEES A :**

- M. CZERNICHOWSKI Michel, rue du Général de Gaulle,  
Construction d'une maison individuelle avec piscine (19.06.2018)
- M. SICRE Alain, 4 rue des Coquelicots,  
Mise en place d'une clôture (01.06.2018)
- M. DA SILVA Antonio, 1 rue des Coquelicots,  
Mise en place d'une clôture (04.05.2018)
- M. SIGRIST Ludovic, 1A rue de Hochstatt,  
Mise en place d'une clôture (04.05.2018)
- M. BAILEN Claude, 43 rue du 25Novembre,  
Ravalement de façades (27.03.2018)
- M. EHRHARD Luca; 12 rue des Bleuets  
Construction d'une maison individuelle (04.04.2018)
- M. BRINGEL Bernard, 2 rue des Peupliers,  
Transformation d'une grange en deux logements (17.04.2018)
- M. PRADUROUX Eric, 10 rue des Peupliers,  
Construction d'une maison individuelle (14.03.2018)



**DATES A RETENIR****COLLECTE DES ENCOMBRANTS :**

Mercredi 19 septembre 2018  
Mercredi 19 décembre 2018

**BALAYAGE MECANISE :**

Mercredi 12 septembre 2018  
Mercredi 21 novembre 2018

Lors des jours de balayage mécanisé, merci de bien vouloir enlever les voitures stationnées sur le bord de la route.

**MARCHE AUX PUCES :**

Dimanche 16 septembre 2018

**10ème ANNIVERSAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE :**

Week-end du 20 et 21 octobre 2018

**EXPOSITION DE PEINTURE :**

Week-end du 27 et 28 novembre 2018

**FETE DE NOEL DES SENIORS :**

Dimanche 9 décembre 2018

**PLAN CANICULE**

Comme chaque année, un plan canicule est mis en place.

Une attention particulière est portée aux personnes fragilisées vivant à domicile :

- \* Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- \* Les personnes invalides de plus de 60 ans,
- \* Les personnes de moins de 60 ans en situation de handicap.

**Quelques conseils en cas de fortes chaleurs**

Il est recommandé :

- de boire beaucoup d'eau,
- de mouiller son corps,
- de se ventiler,
- de garder les volets fermés.

Numéro utile : Info Canicule : 0800 06 66 66.

**Rappel**

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!

**Règles de citoyenneté****Halte aux bruits**

Il est rappelé les horaires autorisés :

**Du lundi au samedi :**

- 8 h 30 / 12 h 30
- 13 h 30 / 19 h 30

**Les jours fériés :**

- 9 h / 12 h

**Interdit le dimanche****Carte Pass'temps 2018**

Destinée aux seniors âgés de 65 ans et plus, domiciliés dans les communes de M2A ; elle est annuelle et gratuite, elle est à demander à la mairie.

Cette carte offre de nombreux avantages, comme par exemple, des entrées gratuites dans les piscines de l'agglomération, des entrées au zoo, des tarifs réduits dans les musées etc...

**Demande à faire en Mairie, se munir :**

- ⇒ D'une pièce d'identité,
- ⇒ D'une photo d'identité.

**LOGEMENT MAISON RIMELEN**

A louer un appartement d'environ 63 m<sup>2</sup>, situé au 4 rue du Gal de Gaulle, type F3 au 1<sup>er</sup> étage en duplex, cuisine équipée, chauffage électrique, 1 garage.

Loyer 560 € + 40 € de charges. Libre au 2 août 2018.



Pour prendre rendez-vous en ligne, connectez-vous sur le site de [e-services.mulhouse-alsace.fr](http://e-services.mulhouse-alsace.fr) ou sur le site de Galfingue en cliquant sur le macaron ci-dessus.

## TITRE D'IDENTITE

### PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Comme vous le savez déjà, les cartes d'identité ne sont plus traitées dans votre mairie. Désormais, comme pour les passeports, vous devez vous rendre dans l'une des mairies équipées du dispositif de recueil des demandes.

C'est pourquoi, pour faciliter vos démarches et ainsi raccourcir les délais de traitement dans le renouvellement de vos papiers d'identité, la M2A a mis en place un service de prise de rendez-vous en ligne où vous pourrez choisir entre les 7 communes concernées (**Habsheim, Illzach, Kingersheim, Mulhouse, Rixheim, Wittenheim, Wittelsheim**) et vous aurez ainsi le choix entre différents créneaux.

Il n'est pas obligatoire de créer un compte, cependant une adresse mail valide et un numéro de téléphone sont nécessaires pour la confirmation du rendez-vous et l'indication du code de référence.

Pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie.

## Réservez votre vélo électrique

Mulhouse Alsace Agglomération lance un nouveau service de location de vélos à assistance électrique dont chaque habitant de l'agglomération pourra bénéficier.

Le service est réservé aux particuliers de plus de 16 ans.

### Durée :

La durée de location minimale est de 1 mois et la durée maximale de 1 an renouvelable.

### Tarifs :

Le tarif mensuel de location est de 37 € TTC (est compris la révision deux fois par an).

### Cauton :

Elle est de 800 euros, elle n'est encaissée qu'en cas de vol ou de dégradations des vélos.

### Prestataire chargé de la location et de l'entretien :

Médiacycles

16 bis Avenue du Général Leclerc

68100 MULHOUSE - Tél. 03 89 45 25 98

Horaires : Du lundi au vendredi de 5 h 45 à 20 h.

### Pré-réservation et informations :

Sur le site Internet de [mulhouse-alsace.fr](http://mulhouse-alsace.fr)

Les inscriptions se feront dans la limite des 565 vélos disponibles.



Pour réduire mes déchets et manger des œufs frais,



Fournies gracieusement par Mulhouse Alsace Agglomération



## Programme Local de Prévention des Déchets (PLP)

Dans le cadre du PLP, Mulhouse Alsace Agglomération propose gratuitement aux habitants de l'agglomération deux poules par foyer.

Une poule mange jusqu'à 146 kg de déchets organiques par an.

Avec deux poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets et savourer de bons œufs frais.

- Vous habitez dans une des communes de m2A,
- Vous disposez de l'espace nécessaire pour élever les deux poules dans de bonnes conditions,
- Vous répondez aux critères pour l'accueil de vos poules.

### Informations et inscriptions pour accueillir deux poules

Après lecture attentive du règlement d'adoption, remplissez le formulaire d'inscription sur [mulhouse-alsace.fr](http://mulhouse-alsace.fr).

La conférence des Maires du 2ème trimestre s'est déroulée à Galfingue le 2 juin 2018 réunissant les représentants des 39 communes de l'Agglomération.



Après l'introduction faite par le Président de M2a, Fabian JORDAN, une présentation du PLUi a été faite par différents intervenants suivie d'un débat.



La réunion s'est poursuivie par une visite de la centrale de chauffe et s'est terminée par un moment convivial chez Maurice FISCHESSE



# JOURNEE CITOYENNE

« Convivialité, partage, bravo », tels sont les trois mots qui ressortent de la journée citoyenne. Un grand merci à tous les bénévoles ! »



Fleurissement et nettoyage butte lotissement «Les Champs »



Atelier école



Nettoyage de la salle polyvalente



Bibliothèque : rangement, tri



Marquage des candélabres

**Terrain de tennis :**  
**Nettoyage et réfection des pare vue**



**Plafond  
chaufferie presbytère**



**Intendance**



**Réfection des chemins ruraux**



**Nettoyage de l'église**



**Travaux de peinture :**  
**cave de la Mairie et la**  
**Chapelle rue Saint-**  
**Blaise**



**Archivage à la Mairie**



**Travaux d'électricité**



# Anniversaires



**Julien BINDLER**  
a fêté ses 93 ans



**Marie-Louise HAENLIN**  
a fêté ses 80ans



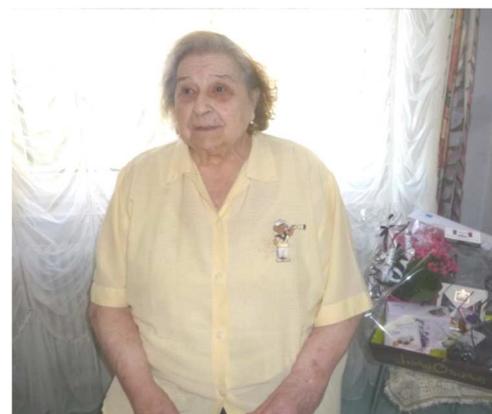
**Mathilde MEYER**  
a fêté ses 91 ans



**Jorg HOFFMANN** a fêté ses 85 ans



**Ruth DITNER** a fêté ses 80 ans



**Blanche KARRER** a fêté ses 92 ans

## **Nous avons également fêté :**

### **ANNIVERSAIRES :**

**80 ans :** Lucie EHRART

**94 ans :** Madeleine KRAFFT

### **NOCES DE PALISSANDRE le 06/02/2018:**

SURGANG Marie-Marcelline et SCHNOEBELEN Louis

## Journaliste en herbe à l'école

Carte: Le petit train de la Doller

France

Zoom

Durée du train: 20 à 45 minutes.

- Arrivée sur place d'activité

- Informations:

Inc. Lathauze. 68703 Cernay / cedex. Numéros: 03193182183118 ou: 06104146149160

Résumé

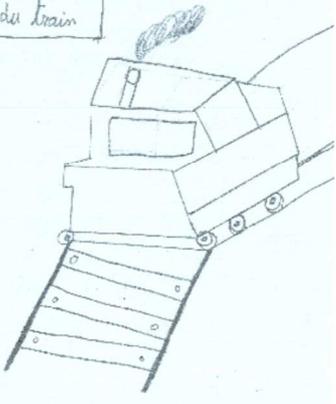
Dix minutes de trajet pour arriver à la gare.

Vitesse du train: petites recourses et petites vitesses! Arrivée là-bas la grosse journée commence.

Petits cours sur la géologie et activités fossiles. Il y a aussi de la poterie et bien plus encore pour une journée:

**EXPLOSIVE!**

Dessin du train



Article réalisé par Les Grandsfokler et Emma Pomy!

Classe: CER/CMI1 CM2.

## Kermesse de fin d'année

Comme chaque année, la kermesse a permis de clôturer l'année scolaire avec des jeux, animations et repas préparé par les parents d'élèves.



## Départ de Denis KUSTER, Directeur de l'école des 3 Tilleuls

Après 12 années actives passées à l'école de Galfingue, M. KUSTER a fait le choix de partir pour celle de Chavannes-sur-l'Etang.

A l'occasion de ce départ, une fête a été organisée par les parents en présence des enfants actuellement scolarisés et de nombreux autres anciens élèves venus le saluer et le remercier...

Après un discours humoristique d'Elisabeth SCHULLER et un chant émouvant en son honneur. Denis KUSTER a été comblé de cadeaux.



La municipalité a tenu également à le remercier pour son investissement au sein de l'école et de l'ensemble de la commune.



## FRELONS / GUEPES

Nous rappelons comme chaque année, que les nids de guêpes et frelons à Galfingue, sont traités par les sapeurs-pompiers.



Pour toute demande d'intervention, merci de composer le 18, et non de contacter personnellement les sapeurs-pompiers.



## BUCHER

Nous étions présents une fois de plus au bûcher de Galfingue cette année, pour assurer la sécurité de la manifestation. Le thème de cette édition étant « Les sapeurs-pompiers », notre présence était nécessaire mais également symbolique. De plus, cela nous a permis de montrer notre soutien à l'association « Elsasser Fascht », face aux actes de vandalismes auxquels ils ont été confrontés lors de la phase de construction.

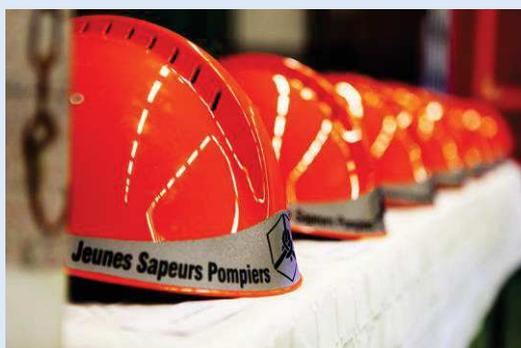


# VOUS AVEZ PARFOIS BESOIN DE NOUS ? NOUS AVONS TOUJOURS BESOIN DE VOUS



**N'attendez-pas qu'il soit « trop tard »...**

**Moins de 16 ans et pompier ? C'est possible !**



Des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers existent et permettent aux enfants de 12 à 16 ans d'être formés au métier pendant 4 ans, et d'intégrer directement un corps dès l'âge de 16 ans, en étant formé et opérationnel.

Les inscriptions pour septembre 2018 vont débiter, n'hésitez pas à nous contacter si besoin.

## CONTACTS :

**MAIL :** [jeremy.meyer689@gmail.com](mailto:jeremy.meyer689@gmail.com)      **TEL :** 06 68 17 39 39

Vous pouvez également **vous rendre à la mairie** qui saura vous rediriger.

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

Avant de vous inviter à lire les informations concernant l'ALAG, nous voudrions avoir une pensée pour Marguerite MENGIS la doyenne du village, qui nous a quittés le 22 mai dernier dans sa 98<sup>ème</sup> année. Membre infatigable de l'ALAG depuis la création du temps libre, elle suivait toujours avec intérêt nos manifestations. Nous garderons en mémoire sa présence au premier rang lors de la conférence sur les vieilles familles de Galfingue au mois de novembre dernier.



## MARCHE POPULAIRE

Cette année, la 29<sup>ème</sup> marche populaire de l'Association n'a pas résisté aux affres de la météo. Les intempéries de la journée ont mis à mal le courage des organisateurs car seulement 306 marcheurs ont pris le départ, mais l'ambiance était chaleureuse au retour à la salle polyvalente. L'organisation de la manifestation a été difficile et nous remercions tous les bénévoles qui ont répondu à l'appel lancé pour le maintien de ce rendez-vous. Merci à ceux présents à la salle et sur le parcours ; merci aux pompiers, qui courageusement, ont tenu le poste extérieur situé en bordure de l'étang ; merci également aux pâtisseries qui cette année ont répondu très positivement à notre demande.



Lors de la remise des prix, le maire et le président de l'ALAG ont souligné que la mobilisation des bénévoles a permis que l'édition 2018 ait lieu. Et ceux présents à la salle ont posé pour immortaliser le moment.

D'ores et déjà nous vous donnons rendez-vous le 30 mai 2019 pour la 30<sup>ème</sup> marche populaire de l'Ascension

## NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

**10<sup>ème</sup> anniversaire de la section bibliothèque : du 19 au 21 octobre**

**Exposition artistique : 27 et 28 octobre 2018** à la Salle Polyvalente.

Les artistes galfingois et toutes personnes intéressées peuvent se faire connaître et s'inscrire auprès d'Emmanuel Mairie (03 89 81 80 29 - Email : e.mairie@orange.fr) avant fin juillet. Nous souhaitons d'ores et déjà bonne préparation aux artistes !

# LE MOT DES ASSOCIATIONS

## L'ALAG

## INFOS SECTIONS

### Section bibliothèque



Section bibliothèque

## Destination lecture

*Un voyage de 10 ans...*

Cette année est une année exceptionnelle pour notre bibliothèque !

Nous entrons dans notre 11<sup>ème</sup> année et nous en sommes très fiers. Depuis le début dans la cuisine du presbytère jusqu'à aujourd'hui dans nos nouveaux locaux au sein du bâtiment du périscolaire bien des choses ont changé et évolué ; de 4 personnes fondatrices nous sommes passés à 7 bénévoles et à l'aube de notre anniversaire une personne prend sa retraite tout en restant proche de nous.

Nous aimerions citer Edmond Kurek, un des membres fondateurs qui restera avec nous pour faire le lien avec les artistes de notre village afin de gérer notre espace exposition.

*Merci !*

Il sera des nôtres pour la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire avec toute l'équipe.

Oui nous marquerons l'événement par une manifestation sur le Week-End du 20 et 21 octobre intitulée : DESTINATION LECTURE - Un voyage de 10 ans.

Nous vous donnerons tous les détails par tract et publication dans la presse locale.

Fidèles à notre mission culturelle, à notre proposition de loisirs et à notre volonté d'être un lieu de rencontre, nous vous attendons nombreux à au moins l'une des manifestations.

### Le club du Temps Libre

Les membres de la section temps libre continuent à se retrouver le jeudi après-midi à partir de 15 h, dans la petite salle de la salle polyvalente pour partager différentes activités en fonction des souhaits de chacun.

### Section gymnastique

Le moniteur Stéphane Baldeck ne reprendra pas ses activités à la rentrée de septembre.

Nous le remercions pour tout le travail et l'encadrement apportés ces dernières années.

### Tennis

Malgré les efforts importants de nettoyage, le court de tennis devient vieillissant et difficile à entretenir.

**C'est pourquoi en accord avec la municipalité, nous avons décidé de laisser le terrain accessible de manière gratuite.**

**Cependant, nous encourageons vivement les utilisateurs à prendre la carte de membre de l'ALAG et à respecter les lieux.**

**Le Président et les membres du Comité de l'ALAG vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances.**

**Pour tout renseignement concernant notre association, merci de contacter le Président :  
Joseph DECK: 06.85.77.10.27 [joseph.deck@wanadoo.fr](mailto:joseph.deck@wanadoo.fr)**



## OPERATION TULIPES 2018

Merci à tous les bénévoles, petits et grands qui ont participé encore cette année à la vente des tulipes au profit de l'IRHT. Bien sûr, sans la générosité des acheteurs rien ne serait possible. La somme de 882 euros a pu être collectée.

Merci donc à vous tous !



## BILAN DE LA CONTENEURISATION 2018

Une réunion bilan a eu lieu le 19 juin dernier avec les communes et les différents acteurs de cette nouvelle organisation

Une campagne de contrôle de la qualité du tri « à la source » a eu lieu au deuxième trimestre.

Cette campagne a été très instructive, et l'ensemble des équipes M2A félicite les usagers de la qualité du tri.

### BILAN DE LA QUALITE DU TRI :

**130 bacs contrôlés**

**87 bacs conformes**

**38 bacs non conformes mineures**

**5 bacs non conformes majeures**

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE GALFINGUE

Pour des problèmes d'organisation, le marché aux puces du 3 juin a dû être annulé. Il sera reporté au 16 septembre. Les flyers pour les inscriptions seront distribués fin août.

**Rendez-vous donc le 16 septembre !**

La Présidente

## Terrain multisport

Pour l'organisation de l'utilisation et de la fréquentation du terrain, nous organiserons une réunion à l'intention prioritaire de nos jeunes du village à laquelle toutes les personnes intéressées seront conviées.

